

DEMANDE POUR TENIR UN TEST BON VOISIN CANIN

- Le formulaire doit être rempli à l'encre et en lettres moulées.
- Toutes les signatures doivent être à l'encre et en lettres cursives.

- Toutes les parties doivent être remplies.
- Les tests BVC doivent être approuvés par le siège social au moins 60 jours avant la date du test.



BON VOISIN CANIN, UN PROGRAMME DU CLUB CANIN CANADIEN

200 Ronson Drive, bureau 400, Etobicoke ON M9W 5Z9

Bureau des commandes : 1-800-250-8040 • Courriel : information@ckc.ca • Télécopieur : 416-675-6506

Les tests Bon Voisin Canin doivent être ouverts à tous les propriétaires de chiens, non seulement aux membres de l'organisation qui tient l'événement.

Nom de l'organisme qui parraine le test : _____

Adresse de l'organisme qui parraine le test : _____

Date du test : _____ Intérieur Extérieur

Lieu du test : _____
(nom du lieu, adresse, ville, province)

Nom de la personne-ressource : _____

Numéro de téléphone de la personne-ressource : _____ Adresse électronique : _____
(ce numéro sera publié)

ÉVALUATEURS

Nom	Adresse	N° d'adhésion au CCC

Signature de la personne-ressource

Date

CLUBS NON RECONNUS PAR LE CCC • Mode de paiement

- Pour les droits exigés, veuillez vous reporter au Tarif du CCC à www.ckc.ca/fr. Modes de paiement : Visa, Mastercard, mandat bancaire et chèque certifié.
- Le paiement en totalité doit être en dollars canadiens à l'intention du Club Canin Canadien.
- Les demandes envoyées par télécopieur seront acceptées si les renseignements de carte de crédit sont fournis.

Chèque visé Mandat Montant total ci-joint : _____

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de carte de crédit

--	--	--	--	--

Date d'expiration

--

Écrire lisiblement en lettres moulées le nom du titulaire de la carte

--

Signature du titulaire de la carte

À l'usage du bureau

_____ Date de réception

_____ Date d'approbation

_____ Approuvée par le CCC